

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Budget 2016 : les femmes favorisées «par la bande»

Ottawa, le 23 mars 2016 – L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) accueille favorablement le budget 2016 présenté par le gouvernement libéral hier en fin de journée. Bien que les préoccupations demeurent générales et ne démontrent pas un souci particulier par rapport aux enjeux des femmes francophones canadiennes, le gouvernement fait preuve de compréhension quant aux spécificités des minorités canadiennes et au respect de la diversité de leurs cultures.

On note, parmi les initiatives budgétaires, de nombreux points positifs en ce qui concerne la famille, la santé, l'emploi, le logement, les ressources en matière de violence familiale et de protection des droits des femmes et des minorités ainsi que les infrastructures culturelles et numériques. Ces mesures, considérées dans leur ensemble, constituent des outils qui permettront aux femmes francophones canadiennes d'améliorer leur condition. Elles les outillent toutefois mal quant aux spécificités inhérentes à leur double minorité.

«Les femmes francophones sont favorisées «par la bande» dans ce budget fédéral», a déclaré Julie Blanchette, Vice-Présidente de l'AFFC. En effet, on ne peut que se réjouir de l'augmentation des ressources pour agir contre la violence faite aux femmes et pour une amélioration des conditions numériques. L'accès à internet pour les femmes francophones habitant des régions éloignées est une ressource primordiale pour accéder à des contenus francophones. Le financement de Radio-Canada va également dans ce sens : le diffuseur permet aux communautés francophones de s'informer dans leur langue. Toutefois, rien n'indique que les sommes seront attribuées en ce sens.

On parle également de rétablir le programme de contestation judiciaire du Canada qui contribuerait «à protéger les langues officielles du Canada et l'égalité des droits, ce qui comprend la protection des droits des femmes et des minorités». Il reste qu'on ne fait pas expressément mention du fait francophone canadien dans ce budget.

«Espérons que la préoccupation culturelle de ce gouvernement favorisera nos populations et que les suppléments accordés à Condition Féminine Canada pourront nous aider à poursuivre nos actions pour une réelle égalité des chances dans le milieu professionnel des femmes francophones canadiennes. Espérons également que le gouvernement entendra nos préoccupations au cours des prochains mois», a ajouté Mme Blanchette.

-30-

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne rassemble les groupes de femmes francophones du Canada en situation minoritaire. Elle revendique leurs droits et appuie les actions menant à leur épanouissement et au développement de leurs communautés.

Pour plus d'informations :

Amélie Champagne
Agente de liaisons
liaisons@affc.ca
613-241-3500, ext. 236